

L'interco se projette déjà en 2019, année des avancées

Un grand coup d'accélérateur. Et des projets qui devraient enfin entrer dans leur phase de concrétisation. Entre ceux inscrits dans le contrat de ruralité, ceux relevant du dispositif Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) et les autres qu'elle porte, l'année 2019 devrait être celle des grandes avancées pour la communauté de communes de l'Oriente. Et ce n'est pas son président Jean-Claude Franceschi qui s'en plaindra. Lui qui n'a pas hésité à tirer la sonnette d'alarme à diverses reprises, y compris dans nos colonnes, pour dénoncer la lenteur des retours des partenaires institutionnels et financiers, peut enfin annoncer de bonnes nouvelles. Avec d'abord les chantiers qui vont s'ouvrir dès le début de l'année. *"Les projets initiés en 2017, ceux de la réhabilitation des lavoirs de Campi et Canale, vont enfin pouvoir démarrer, les arrêtés de la région devant nous parvenir ces prochains jours. À la même période, les travaux de la maison de la nature et des mobilités douces devraient aussi commencer sur les berges du Tavignanu. La procédure d'appel d'offres a été lancée",* détaille le président de l'interco. Rappelons que cette structure servira de base stratégique pour les activités de pleine nature et qu'elle s'inscrit dans le cadre d'une politique générale de valorisation du territoire autour de l'environnement et de l'authenticité.



Parmi les différents projets sur le territoire communautaire, la réhabilitation du hameau du fort d'Aleria, en partenariat avec la collectivité de Corse. / PHOTO STEPHANE GAMANT

Lancement de plusieurs études

Deux autres "maisons" sont dans le viseur de l'instance communautaire : celle des services au public et celle des terroirs qui constituera aussi une porte d'entrée du territoire. *"Pour la première, qui comportera également un pôle administratif à Aleria, l'étude pour la partie ingénierie va être lancée. Les services de la Collectivité de Corse ont en effet proposé de prendre à leur charge le financement de cette étude. Cela nous permet-*

tra d'avancer et d'espérer aller jusqu'au dépôt du permis de construire", détaille Jean-Claude Franceschi. Pour la maison des terroirs, une étude programmatrice sera également menée. Elle permettra de valider la pertinence du projet et de son lieu d'implantation, envisagé dans la bâtisse du pont d'Arena, commune de Tallone. *"C'est un chantier qui nous tient à cœur car il illustre vraiment notre stratégie de mise en valeur de la production agricole, qui est la force de notre territoire, détaille Venezia Ferracci, directrice de l'office de tourisme de l'Oriente. Dans le même ordre d'idées, nous travaillons à la mise en place d'un marché permanent à l'année, qui répond à une forte demande et qui privilégiera les circuits courts."*

Vers un port abri sur le Tavignanu

D'autres projets comme l'inscription du territoire au patrimoine de l'Unesco pour la diète méditerranéenne - et la création d'un dispositif intitulé Mari d'agrumi - avec la CCI - seront aussi développés en 2019.

Le conseil communautaire a aussi délibéré récem-

ment pour créer une zone d'activité portuaire à l'embouchure du Tavignanu. Rappelons que l'interco a comme objectif la naissance d'un port abri. *"Une première étude a été menée sur cette opportunité avec la fédération régionale des ports de plaisance. Une étude complémentaire va être financée par l'Agence du tourisme de la Corse. Sur ce dossier, nous attendons aussi des réponses de l'État",* détaille le président de la communauté de communes. Jean-Claude Franceschi se réjouit aussi de la volonté de la collectivité de Corse de mettre en valeur le hameau du fort. Il tient à saluer la qualité des échanges avec les services de la Région et l'implication de ses principaux interlocuteurs, à savoir Pierre-Jean Campocasso, Pasquin Cristofari et Jean-Louis Rossi. *"C'est très important d'être accompagnés par des personnes compétentes et motivées",* ajoute Jean-Claude Franceschi. Avant de conclure : *"Cela nous libère un peu de temps pour travailler à d'autres projets, hors contrat de ruralité et TEPCV. Et pour soutenir les communes du territoire dans leurs propres réalisations."*

I.V.

Plusieurs dispositifs une seule stratégie

Qu'il s'agisse de ceux inscrits dans le contrat de ruralité ou de ceux relevant du dispositif TEPCV, les projets portés par la communauté de communes de l'Oriente s'articulent autour d'une stratégie globale en lien avec l'authenticité et de la nature. L'objectif est de donner au territoire une carte de visite agri-éco-touristique. Création de sentiers de randonnées, de voies douces, développement du cyclotourisme avec station de vélos, parcours thématiques autour du petit patrimoine bâti sont autant de réalisations, en cours ou à venir, qui illustrent cette stratégie. Cela n'empêche pas le développement d'une politique à vocation sociale en faveur du logement et du maintien des services publics dans les villages.

I.V.